

Rapport d'activités 2020

Association Les Marais du Verdier



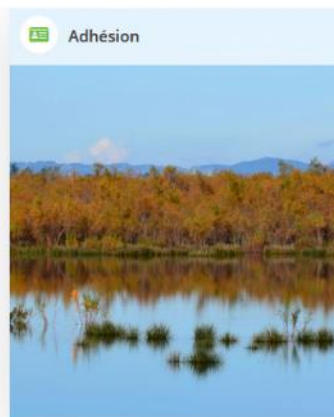
Repas partagé, mars 2020

Devenir membre

Devenir membre, c'est adhérer à l'esprit du projet et respecter la vision partagée des Marais du Verdier :

« Une mosaïque de zones humides camarguaises remarquables par leur biodiversité, gérées de manière douce et respectant les cycles naturels. Le site est un support de multi-usages et d'événements concertés qui favorisent le bien-être. Le site, géré par une association villageoise dans un esprit collectif, est libre d'accès. »

Le coût de l'adhésion annuelle est de 10€ (individuelle) ou 15€ (familiale). Elle ouvre droit à un calendrier d'animations et d'activités partagées sur le site.



Adhésion 2020 aux Marais du Verdier

Les Marais du Verdier

L'association "Les Marais du Verdier" est une association qui gère de manière concertée ces marais propriétés de la Tour du Valat. L'objectif est de favoriser la forte valeur écologique du site, tout en développant des activités dans un esprit collectif et de concertation.

Arles

0€ - 15€ €

ADHÉRER



© V. Mauclert, TdV

Adhésion désormais possible en ligne avec HelloAsso sur www.lesmaraisduverdier.fr

VIE ASSOCIATIVE

- Une réunion mensuelle des adhérents a eu lieu les premiers jeudis du mois, excepté en août : 09/01, 06/02, 05/03, 12/04 (visio), 07/05 (visio), 04/06, 02/07, 10/09. Pour chaque réunion, un compte rendu qui rappelle les points d'action a été envoyé aux membres.
- Réunion du conseil d'administration le 06/01, 07/09, 30/09, 09/11, 10/12. Renouvellement partiel du CA initié en AG du 22/09/20 et finalisée en fin 2020.
- Assemblée générale le 22 septembre 2020 (22 adhérents présents), diaporama en annexe.
- Stand de l'association tenu à l'occasion des Journées Portes ouvertes de la Tour du Valat (02/02, 2 membres présentes).
- Adhésion facilitée depuis le site Internet via le portail HelloAsso
- Vie associative très perturbée du fait de la situation sanitaire. Suspension de toutes activités collectives pendant les confinements.

Au 1^{er} janvier 2021, les membres du Bureau de l'association sont :

- Président : André Hoffmann Vice-Président : Jean Jalbert
- Secrétaire : Christian Daujat Secrétaire adjoint : Philippe Martinez Trésorier : Adrien Maillis.

Le Conseil d'administration regroupe les membres du bureau, ainsi que Maxime Montiel et Damien Cohez.

CALENDRIER

Un calendrier des activités est édité, mis en ligne et distribué en format papier aux membres. Il est remis à jour au fil de l'année.

CHANTIERS

Infrastructures et entretien du site

Les outils acquis en 2019 (tondeuse autoportée, tronçonneuses et Bacch'arraches) ont été largement étrennés en 2020.



Réfection du toit de l'observatoire



Chantier collectif, mars 2020



Arrachage baccharis



Arrachage baccharis, mars 2020



Arrachage baccharis, mars 2020

- 16/01 : Test sur site du nouvel outil Bacch'arrache, dédié à l'arrachage de cette espèce invasive, le Baccharis halimifolia. (6 participants)
- 09/03 : Lutte contre la dispersion du Baccharis avec l'aide d'un cheval de trait (Jean Clopes) et des Bacch'arraches. 290 pieds arrachés.
Finalisation des travaux de réfection de l'observatoire de la Digue Sud.
Poursuite de la pose des panneaux pédagogiques. (7 participants)
- 14/03 : Arrachage de plus de 370 pieds de Baccharis au Bacch'arrache et au louchet. Entretien de la clôture des vaches, débroussaillage. Repas partagé.

Plusieurs personnes y ont participé. Par ailleurs, 200 heures de bénévolat ont été dédiées à l'entretien courant, aux travaux, à la gestion, la comptabilité, etc.

EXPLOITATION DES RESSOURCES

Pastoralisme

Un troupeau de vaches et de chevaux pâturent le marais. Leur présence assure le contrôle de la végétation, sa diversification et contribue au maintien d'une mosaïque de milieux. Le troupeau d'une trentaine de vaches et leurs veaux sont présents de mai à fin août dans le Marais Ouest. Le troupeau d'une douzaine de chevaux est laissé à l'année en libre parcours sur l'ensemble du site.

Les propriétaires signent une convention de pâturage et s'engagent à participer aux soins collectifs des chevaux; à la surveillance et à l'aménagement des clôtures. Les propriétaires sont aussi engagés dans une démarche de respect de l'environnement : interdiction de certains vermifuges trop rémanents pour la faune, limitation du nombre de bêtes pour éviter le surpâturage, etc.



Troupeau de chevaux © J.E. Roché



© A. Granger



Évaluation du pâturage avec F. Mesleard © V.Mauclert



Troupeau de vaches © V.Mauclert, TdV

- 12/05 : **Matinée de soins collectifs aux chevaux** avec la présence d'un maréchal ferrand, d'un vétérinaire et de l'ensemble des propriétaires. 12 chevaux présents sur l'ensemble des marais à l'année. Les conventions de mise à disposition des Marais du Verdier pour le pâturage de chevaux ont été remises à jour et signées par chacun des propriétaires de chevaux.
- Du 1^{er} mai à fin août : **Accueil de 31 vaches et 25 veaux** (EARL Manade Blanc) sur 47 hectares dans le marais Ouest. La convention précaire d'herbage a été remise à jour et signée par le propriétaire et l'association Les Marais du Verdier.

Cette année, grâce aux pluies de début 2020, l'offre fourragère printanière a été largement supérieure aux besoins des animaux. Néanmoins, en raison de la sécheresse prolongée, les bêtes ont dû être retirées fin août, l'offre fourragère résiduelle du milieu étant jugée trop faible. Cette évaluation a été réalisée le 21 août 2020 par François Mesléard, botaniste directeur de recherche à la Tour du Valat, spécialisé dans les effets du pâturage sur la conservation des habitats naturels, accompagné d'une représentante de l'association. Elle a fait suite à une première visite menée en juin 2020.

Activités cynégétiques

Les Marais du Verdier ne sont pas des marais de chasse à proprement parler. La gestion hydraulique cherche à respecter les cycles hydrologiques méditerranéens (inondation hivernale, assec l'été). Outre son aspect économique, la raison majeure de cet assec est d'éviter la colonisation du site par les espèces végétales envahissantes et plus particulièrement le chiendent d'eau.

La chasse n'est pratiquée que sur la moitié du site: le "Marais Ouest" (Petite et Grande Baisse de 50 ha à l'ouest). La saison de chasse commence à la mi-septembre et se termine à la fin janvier. Elle est pratiquée le mercredi et le samedi (environ 40 jours de chasse par an). Pour la saison 2019/2020, l'activité de chasse a représenté 150 prises, et a été pratiquée par 14 adhérents.

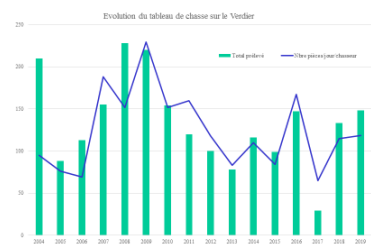
Les membres chasseurs doivent s'engager dans une pratique exemplaire : ils remplissent des carnets de suivi de leurs tableaux, le nombre de prises est limité à 10 pièces par chasseur et par jour, et il est obligatoire d'utiliser des balles « sans plomb » pour la chasse au sanglier aussi bien pour les carabines que pour les fusils. De plus, les espèces dont le statut de conservation est mauvais (Lapin de garenne, Lièvre d'Europe, oiseaux : Fuligule milouin, Perdrix rouge, Vanneau huppé...) sont non chassables, de même que les carnivores qui ne sont pas consommés (blaireau, renard, fouine, etc.).



Article La Provence, 10/02/20 © A.Esposito



Réunion de chasse, septembre 2020



Évolution des tableaux de chasse depuis 2004

- 09/02 : **Battue aux sangliers**. Cette battue (privée) a été organisée par la Tour du Valat avec l'association « Les Marais du Verdier ». Cette chasse mobilisant environ 70 chasseurs à l'arc et au fusil a eu vocation à réguler la population de sangliers. Un balisage de sécurité a été mis en place sur la RD 36 et deux articles de presse sont parus dans La Provence (le 8/02 et 9/02). Le site a été exceptionnellement fermé au public toute la journée. 12 sangliers ont été abattus (munitions sans plomb et à l'arc).
- 29/02 : **Rendu des carnets de chasse par les chasseurs de la saison 2019/2020 (14 personnes)**. Réalisation du bilan de mi-septembre 2019 à fin janvier 2020 : 37 jours de chasse possibles, 4 chasseurs en moyenne par jour chassé, 148 pièces prélevées (Canard chipeau, Oie cendrée, Canard colvert en particulier, plus de 80% d'Anatidés), ce qui correspond à environ 1 pièce/jour/chasseur.

- 18/01: **Contrôle par les gardes techniciens de la Tour du Valat.**
- 10/09 : **Remise des cartes de chasse auprès de 11 membres pour la saison 2020/2021** ; présentation du bilan 2019/2020 et du règlement de chasse de la saison 2020/2021.

SUIVIS ET PROJETS



Mars 2019 © C. Beillieu



Mars 2019 © C. Beillieu



Juin 2019 © V. Mauclert, TdV



Mars 2019, V. Mauclert, TdV

- **Dénombrement des Oiseaux nicheurs** sur le site par l'écoute matinale, plus tardive dans la saison en raison du confinement
- **Dénombrement mensuel des oiseaux d'eau** : un suivi autour du 15 de chaque mois alimente le suivi réalisé à l'échelle du domaine de la Tour du Valat. Ce suivi est relayé dans la lettre du dénombrement des oiseaux d'eau de Camargue diffusée mensuellement par l'ONCFS. De beaux effectifs de canards ont été dénombrés cet hiver avec près de 500 sarcelles d'hiver (16/03)
- **Pêche scientifique** la semaine du 24 février à la recherche d'épinoches : un inventaire partiel a montré la présence d'anguilles, de Goujons asiatiques et d'Écrevisses de Louisiane.
- **Suivi de la roselière par le PNR de Camargue** mi-juillet pour mesurer l'état de conservation, dans le cadre d'un stage sur le site Natura 2000 « Camargue »

ANIMATIONS

Du fait du COVID 19, beaucoup activités ont été annulées en 2020.

Visites sur le site des Marais du Verdier

Le 8 fév., à 9h
Les oiseaux des Marais du Verdier
avec l'association « Les Marais du Verdier » en partenariat avec la Tour du Valat
Butor étoilé, hérons, oies cendrées, canards, busards des roseaux, vanneaux huppés, grues cendrées... 36 espèces ont été observées lors de l'édition 2019 ! Cette mosaïque de zones humides, propriété de la Tour du Valat, est gérée collectivement par l'association locale « Les Marais du Verdier ».
• Réservation obligatoire avant le 5 fév. au 06 31 23 51 66. Donnez SVP votre numéro de tel lors de la réservation. 15 pers. maxi. Tout public. Durée : 2 à 3h.
• RDV : Place du village du Sambuc, Arles. En cas d'intempérie, la sortie est annulée.
• Contact : Mauclert Virginie, mauclert@tourduvalat.org



Sortie oiseaux, février 2020



Sortie oiseaux, février 2020 © JP Ferrand



Visite « Liste verte », février 2020

Sortie des Journées mondiales zones humides, février 2020

- 04/02 : **Accueil de la rapporteur mandatée par l'UICN dans le cadre de la démarche de demande de labellisation « liste verte » de la Tour du Valat pour l'ensemble de son domaine**, accompagnée par S.Johnson, V.Mauclert, D.Cohez, et la manade Blanc.
- 08/02 : **Sortie « Découverte des oiseaux du Marais du Verdier » accompagnée par S. Johnson, J.Roché et V.Mauclert**, organisée dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides (événement mondial lié à la convention de Ramsar, plus de 700 animations en France), communication dans la plaquette papier des animations de Méditerranée diffusée largement au Sambuc notamment au sein de l'école et des commerces. Un article de presse dans l'édition du 31/01/20 de la Provence au sein du programme des animations en Camargue. 27 participants et 20 espèces d'oiseaux observés.
- 10/02 : **Accueil de deux étudiantes de l'école d'animation MoPa d'Arles**, par N.Yacercovski et C.Daujat. L'objectif est de réaliser un film d'animation sur la notion de bien-être en zone humide, diffusé au Congrès mondial de la nature.
- 08/03 : **Visite de la LPO PACA** avec une dizaine de naturalistes sur le site.
- 05/11 : **Visite du site avec L. Ernoul avec XX agents des fédérations départementales des chasseurs** dans le cadre de leur formation à la Tour du Valat sur le thème « Chasse intégrée dans la gestion des zones humides » avec la Fondation Francois Sommer.

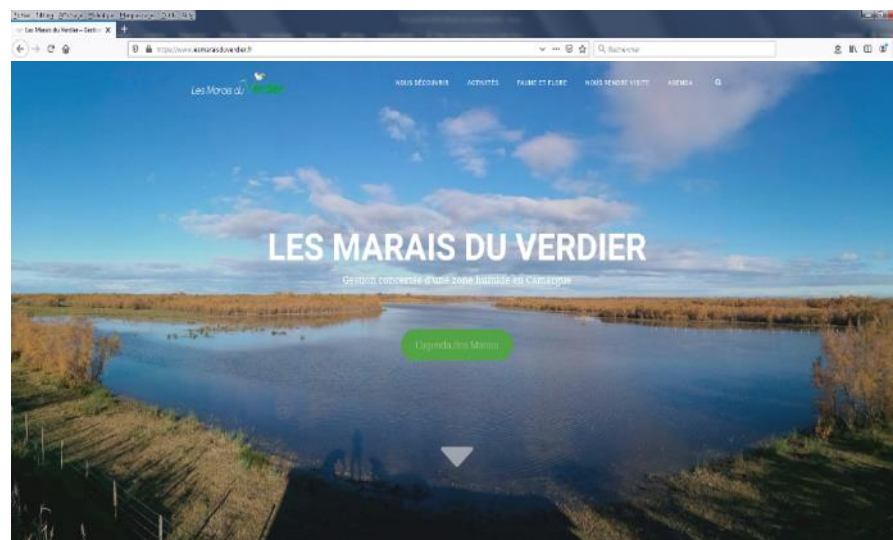


En partenariat avec l'association des Amis de la Tour du Valat, toutes ces animations ont été proposées à leurs membres. Les animations des « Amis » ont aussi été proposées aux membres des Marais du Verdier.

COMMUNICATION

La communication autour du projet de gestion concertée aux Marais du Verdier s'est poursuivi avec plusieurs actions phares :

- Janvier-février 2020 : **Refonte globale du site Internet** avec la prestataire Ekodesign et création d'une rubrique actualités.



- 16/01 : **Visite de site pour l'emplacement** des nouveaux panneaux pédagogiques (6 participants)
- **Février-mars : Pose des quatre panneaux de sensibilisation** conçus par le graphiste et illustrateur Cyril Girard : « Les Marais du Verdier, une gestion concertée » au cabanon et à l'entrée de l'observatoire de la digue Sud, « Le Clos des Saladelles » à l'entrée du clos, « Les oiseaux d'eau des Marais du Verdier » à l'intérieur de l'observatoire de la digue Sud, « La roselière » sur la plateforme à proximité du cabanon. Un **panneau de recommandations** pour l'accès au site a été proposé aux différentes entrées.
- **Poursuite de la diffusion de la plaquette** des Marais du Verdier éditée à 2000 exemplaires auprès des acteurs du tourisme en Camargue et sur Arles.



Panneau de description du site



Panneau « oiseaux d'eau »



Panneau « La roselière »

Par ailleurs les efforts de communication se sont poursuivis :

- **Mise à jour du listing des membres.** XX nouveaux membres en 2020.
- **Diffusion de l'animation JMZH** du 8 février sur le portail national des zones humides, sur la plateforme jagispourlanature.org, Arles Agenda, facebook de la Tour du Valat, au sein du programme papier en Méditerranée édité à 8500 ex. Une mention dans un article de presse de La Provence (31/01). Stand à l'occasion des journées portes ouvertes de la Tour du Valat (02/02)
- **Article de presse sur la battue du 09 février** : La Provence le 8 et le 9/02 et la revue « Chasser en Provence » n°57 mai-juin 2020
- **Diffusion de l'animation Festival de la Camargue** en ligne sur le site dédié. (annulation COVID)
- **Diffusion du calendrier d'animations auprès de l'association des Amis de la Tour du Valat** (site Internet, newsletter et compte facebook).

RECHERCHE DE FONDS

- Demande de subventions auprès de la Commune d'Arles (subvention de fonctionnement) et du Département (subvention de fonctionnement et subvention d'investissement).

Annexes : diaporama de l'AG du 22 septembre 2020 ;
Toutes les photos sont © V.Mauclert sauf précisé.